

SM le Roi, le président Sarkozy et SAR le Prince Megrin Ben Abdulaziz Al Saoud lancent les travaux de la ligne du train à grand vitesse Tanger-Casablanca

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-09-2011 23:18:12

- La LGV Tanger-Casablanca, projet structurant permettant le renforcement du système de transport au Maroc et s'inscrit dans le cadre de la politique des grands chantiers que connaît le Royaume.
- Le Maroc, premier pays d'Afrique et du monde arabe à se doter d'un système de transport ferroviaire d'un très haut niveau technologique.
- Signature d'un protocole d'accord préliminaire pour la création d'un institut de formation aux métiers ferroviaires entre l'ONCF et la SNCF.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, et le président français, Nicolas Sarkozy, et SAR le Prince Megrin Ben Abdulaziz Al Saoud ont donné, jeudi à la gare ferroviaire de Tanger-ville, le coup d'envoi des travaux de réalisation de la ligne de train à grande vitesse (LGV) Tanger-Casablanca, d'un coût global de 20 milliards de dirhams (1,8 milliard d'euros).

Lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de SAR le Prince Abdulaziz Ben Abdullah Al Saoud, le ministre de l'Équipement et des Transports,

Karim Ghellab, a présenté un exposé sur l'importance de ce projet structurant qui permettra de renforcer et d'améliorer le système de transport au Maroc et qui s'inscrit dans le cadre de la politique des grands chantiers que connaît le Royaume.

M. Ghellab a souligné que ce projet, considéré comme une importante étape dans le développement des infrastructures de transport au Maroc, comprend une ligne nouvelle Tanger-Kénitra de 200 km conçue pour une vitesse maximale de 350 km/h et exploitée à une vitesse commerciale de 320 km/h. Il comprend aussi les équipements ferroviaires à savoir les voies, les systèmes de signalisation et de télécommunications, les installations électriques, l'acquisition des rames à grande vitesse et enfin la construction d'un atelier pour leur entretien à Tanger, a expliqué M. Ghellab.

La ligne classique actuelle entre Kénitra et Casablanca sera renforcée de sorte que les trains à grande vitesse desservent les gares de Rabat-Agdal et Casablanca-Voyageurs, a-t-il ajouté.

Le ministre a noté que le projet de LGV Tanger-Casablanca constitue la première étape du schéma directeur des lignes à grande vitesse établi en 2006 et prévoyant la construction de 1.500 km de lignes nouvelles comprenant l'axe "Atlantique" Tanger-Casablanca-Marrakech-Agadir et l'axe "Maghrébin" Rabat-Fès-Oujda.

La LGV Tanger-Casablanca, dont la mise en service est prévue pour décembre 2015, permettra une réduction importante du temps de parcours (Tanger-Rabat en 1h20 au lieu de 3h45 et

Tanger-Casablanca en 2h10 au lieu de 4h45), l'accroissement du nombre de passagers sur cet itinéraire de 2 millions par an aujourd'hui à 6 à 8 millions par an au cours des premières années d'exploitation, le rapprochement et la mise en synergie des deux régions les plus dynamiques de l'économie marocaine, le pôle historique de Casablanca-Rabat et le pôle émergent autour de Tanger.

Cette ligne à grande vitesse permettra d'atteindre un taux de rentabilité de 9%, d'améliorer le niveau de sécurité routière, d'éviter l'émission de 20.000 tonnes de dioxyde de carbone par an, outre la libération des capacités de la ligne existante pour le trafic ferroviaire de conteneurs entre Casablanca et le port de Tanger-Med.

Ce projet a également le mérite de donner corps aux principaux axes de transport retenus prioritaires par l'Union Européenne pour l'extension du Réseau Trans-Européen de Transport (RTE-T) à son voisinage et actés dans la déclaration de Paris en 2008 à propos de l'Union pour la Méditerranée, a poursuivi le ministre.

Cette cérémonie a été marquée par la projection d'un film sur les caractéristiques techniques de ce projet qui représente un saut qualitatif important et structurant dans l'édifice continu d'un Maroc à la hauteur de ses ambitions et confiant en son avenir.

Grâce à la construction de cette première ligne pour trains à grande vitesse, le Maroc sera le premier pays d'Afrique et du monde arabe à se doter d'un système de transport ferroviaire d'un très haut niveau technologique qui ouvre la voie à des réalisations futures à grande portée. Partant, l'ONCF intègre le groupe des opérateurs qui offrent quotidiennement dans le monde un service ferroviaire à très grande vitesse. Ce projet, qui vise à augmenter la capacité du réseau ferroviaire et à faire face à la saturation à terme des lignes existantes, est une véritable opportunité pour accompagner le développement du pays et être en phase avec les grands projets nationaux.

Le projet, qui répondra à l'augmentation de la demande du transport ferroviaire des voyageurs sur l'axe Casa-Tanger (+ 70% entre 2002 et 2009), permettra d'accompagner le développement du nouveau pôle économique de Tanger-Tétouan, en raccourcissant les distances entre le Nord et le Sud du pays, et de libérer la capacité pour fluidifier le trafic ferroviaire fret sur cet axe (effet d'entraînement du port Tanger-Med).

La réalisation de la LGV nécessitera un budget de 1,8 milliard d'euros, financé par l'Etat marocain à hauteur de 414 millions d'euros, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social (86 millions d'euros), la République française (920 millions d'euros), le Fonds Saoudien pour le développement (144 millions d'euros), le Fonds Koweïtien pour le développement économique arabe (100 millions d'euros), le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (70 millions d'euros) et le Fonds arabe pour le développement économique et social (66 millions d'euros). Le projet de ligne de train à grande vitesse Tanger-Casablanca a un double impact sur l'emploi. Outre les 30 millions de journées de travail directs et indirects créées pendant la phase des travaux, le projet permettra aussi la création de 2500 emplois directs et indirects pendant la phase d'exploitation.

Par la suite, il a été procédé à la signature d'un protocole d'accord préliminaire pour la création d'un institut de formation aux métiers ferroviaires entre l'Office national des chemins de fer (ONCF) et la Société nationale des chemins de fer (SNCF).

Ce protocole a été signé par le directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie et le président,

directeur général de la SNCF, M. Guillaume Pepy.

Ont assisté à cette cérémonie, le chef du gouvernement, M. Abbas El Fassi, les conseillers de SM le Roi, des membres du gouvernement, des représentants des fonds ayant contribué au financement de ce projet, et d'autres personnalités.

MAPF